



## **MALGRE LA CRISE, LE TRANSPORT INTERURBAIN DE VOYAGEURS S'EST PLUTÔT BIEN PORTÉ EN 1992**

*Nelly GOUIDER*

**L'année 1992 a été marquée en France par une récession touchant la plupart des secteurs.**

**Dans le domaine des transports interurbains de voyageurs, la situation reste toutefois plus favorable. Les résultats de l'enquête «Transports non urbains de voyageurs», faite auprès de 2 736 entreprises dont l'activité principale est le transport interurbain de voyageurs, nous le montrent.**

Au cours de l'année 1992, le transport interurbain de voyageurs a été l'activité principale de 2 736 entreprises. Leur activité se resserre autour de trois pôles : lignes régulières, transport scolaire, transport occasionnel. Elle a concerné près de 55 000 personnes (salariés et non salariés), un parc de 45 500 véhicules et représente un chiffre d'affaires de 15 milliards de francs.

Alors que le nombre d'entreprises diminue légèrement (-1,2%) par rapport à 1991, les effectifs totaux (salariés et non salariés) augmentent de 4,7% (cf. tableau 1). Le nombre de salariés croît plus sensiblement (+5,7%) que celui de l'ensemble de l'économie qui baisse.

Cette progression est particulièrement nette pour les salariés à temps partiel (un tiers des effectifs) qui augmentent de +7,7%.

**Evolution favorable du transport non urbain de voyageurs en 1992**

Tableau 1 - Résultats 1991-1992

	1991	1992	92/91 (%)
Nombre d'entreprises	2 770	2 736	-1,2
Effectifs totaux (au 31-12)	52 509	54 985	+4,7
Parc total (au 31-12)	42 930	45 560	+6,1
CA net interurbain (millions de francs)	13 640	14 960	+9,7
Kilométrage parcouru en interurbain (en millions de km)	1 610	1 676	+4,1
CA net moyen par véhicule (francs)	317 700	328 300	+3,3
CA net moyen par kilomètre (francs)	8,47	8,92	+5,4
Kilométrage moyen par véhicule (km)	37 500	36 780	-1,9

## VOYAGEURS

**L'activité des entreprises de transport interurbain se resserre autour de trois pôles**

En 1992, le kilométrage parcouru en interurbain se répartit principalement pour 25,6% en service régulier ordinaire, 25,4% en transport scolaire, 29,9% en service occasionnel (*tableau 2*). L'activité des autres types de services mesuré en kilomètres parcourus a tendance à décroître. La répartition du chiffre d'affaires est comparable à celle du kilométrage parcouru.

En 1992, dans les **services réguliers ordinaires**, les entreprises augmentent leur offre kilométrique de 13% et leur chiffre d'affaires de 19% en francs courants. Le chiffre d'affaires par kilomètre se situe à près de 10 francs. Il est de 12% supérieur au chiffre d'affaires moyen total. Il atteint 11 francs dans les entreprises de plus de 100 personnes.

Ces entreprises bénéficient, semble-t-il, à la fois d'une clientèle captive et d'une situation économique n'incitant pas les usagers à transférer leur choix sur un autre mode de transport (la voiture par exemple).

Les entreprises de plus de 100 personnes font 47% de leur chiffre d'affaires en services réguliers (21% en services occasionnels et près de 19% en transport scolaire).

À l'inverse, dans les **transports scolaires**, ce sont davantage les entreprises de plus petite taille (moins de 6 véhicules) qui se consacrent à ce type de transport. Près d'un tiers des entreprises de moins de 6 véhicules (32%) n'effectuent que

Tableau 2

	Kilométrage parcouru (en millions de km)			Chiffre d'affaires net (en millions de francs)		
	1991	1992	92/91(%)	1991	1992	92/91(%)
Service Régulier Ordinaire (% du total)	378 (23,5)	428 (25,6)	+13,4	3 596 (26,4)	4 283 (28,6)	+19,1
Service A Titre Princ.Scolaire (% du total)	406 (25,2)	426 (25,4)	+5,0	3 530 (25,9)	3 752 (25,1)	+6,3
Service occasionnel (% du total)	477 (29,6)	501 (29,9)	+5,1	3 779 (27,7)	4 283 (28,6)	+13,3
Service à la demande (% du total)	46 (2,9)	41 (2,4)	-12,0	368 (2,7)	335 (2,2)	-9,0
Transport de personnel (% du total)	185 (11,5)	167 (9,9)	-10,1	1 489 (10,9)	1 382 (9,2)	-7,2
Transport international (% du total)	118 (7,4)	113 (6,8)	-4,4	876 (6,4)	923 (6,2)	+5,3
dont -Régulier	18	15	-14,5	115	107	-7,0
-Occasionnel	99	98	-1,5	750	810	+7,9
<b>TOTAL</b>	<b>1 610 (100)</b>	<b>1 676 (100)</b>	<b>+4,1</b>	<b>13 638 (100)</b>	<b>14 958 (100)</b>	<b>+9,7</b>

## VOYAGEURS

du transport scolaire et 21% de ces entreprises font à la fois du transport scolaire et de l'occasionnel.

De même, parmi l'ensemble des entreprises faisant du transport scolaire, 32,8% ont moins de 6 véhicules.

Le chiffre d'affaires par kilomètre se situe, en moyenne, à 8,80 francs. Il varie de 7,32 francs pour les entreprises de moins de 6 personnes à 9,92 francs pour celles de plus de 100 personnes.

Dans les **services occasionnels**, l'offre kilométrique augmente de 5% et le chiffre d'affaires de 13% en 1992. C'est certainement dans ce secteur que joue le plus la concurrence. En effet, le chiffre d'affaires par kilomètre est en deçà de celui pratiqué dans les transports scolaires (8,55 francs contre 8,80 francs). La clientèle est plus exigeante et, en conséquence, les véhicules doivent être plus modernes et plus souvent renouvelés malgré des prix tirés vers le bas.

Les entreprises de plus de 100 personnes font seulement 21% de leur chiffre d'affaires dans les transports occasionnels alors que celles de 6 à moins de 100 personnes réalisent 30 à 40% de leur chiffre d'affaires dans ce type de transport.

**Le transport de personnel** continue sa lente régression. Dans ce secteur, c'est bien évidemment le choix de la voiture qui prime sur un service présentant pourtant de nombreux avantages (gratuité, horaires adaptés, porte à porte).

Le parc des entreprises de transport interurbain est constitué de 45 560 véhicules en 1992 (il était de 42 930 en 1991). L'âge moyen de ce parc est de 9,6 ans. Il reste inchangé par rapport à 1991 (*tableau 3*).

D'après les résultats de l'enquête, l'âge moyen des véhicules, ayant pour utilisation principale le transport scolaire, rajeunit légèrement passant de 12 ans à 11,7 ans entre 1991 et 1992. Il reste cependant le plus élevé de tous.

Dans les autres types de service, l'âge moyen des véhicules augmente légèrement : il passe de 8,3 à 8,4 ans entre 1991 et 1992 dans les services réguliers ordinaires, de 8,8 à 8,9 ans dans le transport de personnel et de 7,9 à 8,1 ans en transport occasionnel.

Il y a encore 2 300 véhicules de plus de 20 ans, 90% d'entre eux sont des véhicules de plus de 40 places.

**Tableau 3 - Répartition (en %) et âge des véhicules de transport interurbain selon leur utilisation principale en 1992**

	Services Réguliers Ordinaires	Services à Titre Principal Scolaire	Transport de Personnel	Transport Occasionnel et à la demande	Ensemble
Nombre de véhicules	24,5	36,5	11,7	27,3	100
Age moyen (en années)	8,4	11,7	8,9	8,1	9,6

**Source :** Enquête sur l'utilisation des véhicules de transport en commun de personnes (OEST).

Près de 75% des véhicules sont la propriété des entreprises contre 73% en 1991. Cette progression s'est faite au détriment du crédit-bail et de la prise en location (*tableau 4*).

## VOYAGEURS

**Tableau 4 - Appartenance du parc routier de transport non urbain de voyageurs**

Propriété des véhicules	Nombre de véhicules en 1991	Nombre de véhicules en 1992	92/91 (%)
- en propriété	31 414	34 127	+8,6
- en crédit-bail	5 813	5 686	-2,2
- pris en location	5 037	4 939	-1,9
- mis à disposition par une collectivité publique	418	594	+42,1
- autres	248	214	-13,7
<b>TOTAL</b>	<b>42 930</b>	<b>45 560</b>	<b>+6,1</b>

### Méthode de l'enquête

Les données chiffrées présentées ci-dessus sont les résultats de l'enquête «Transports non urbains de voyageurs». Mise en place par l'OEST à partir de l'exercice 1986, elle vient en complément de l'enquête annuelle d'entreprise (EAE). Elle la complète par des données physiques portant sur le kilométrage (effectué en zone interurbaine en France et à l'étranger) et la composition du parc (capacité des véhicules, âge).

L'échantillon des entreprises interrogées est déterminé à partir des entreprises ayant pour activité principale le transport non urbain de voyageurs (code NAP 6922 et à partir de 1993, code NAF 60.2B et 60.2G) : l'activité principale étant déterminée à partir de la répartition du chiffre d'affaires suivant les différentes activités menées par l'entreprise.

En 1992, cet échantillon est rigoureusement identique à celui de l'EAE. Il comprend environ 2 000 entreprises. Le taux de sondage des entreprises de moins de 6 salariés est d'1/3 soit 517 entreprises interrogées. Il est égal à 1 pour celles de 6 salariés et plus soit un échantillon de 1 507 entreprises.

~~Cet échantillon est établi à partir du fichier SIRENE des entreprises géré par l'INSEE.~~  
Le champ géographique d'interrogation des entreprises est la France métropolitaine.

Les résultats de l'enquête font l'objet d'un redressement pour tenir compte des non répondants et des questionnaires non exploitables.

Les entreprises dont le questionnaire a pu être exploité reçoivent une feuille de résultats personnalisés leur permettant de se situer dans la profession.

### Pour en savoir plus ...

- EAE (Enquête annuelle d'entreprise) : les entreprises de transport - Année 1992 (OEST).
- Données et analyses sur les transports collectifs non urbains - Evolution 1986-1992. Situation 1992 (CERTU - OEST) (à paraître).
- Le trafic de voyageurs par autobus et autocars - Année 1992 (OEST) (à paraître).